

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du Centre Culturel Georges Deschênes, 367, avenue Principale à Dégelis, le 24 septembre 2025 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Jérémie Robert (Auclair), M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Stéphane Larochelle (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha ! Ha !), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long) et M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec) tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistant également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Linda Lévesque, d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1841

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 27 août 2025.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Claudia Beaulieu, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 27 août 2025 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1842

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par M. Bernard Caron, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 24 SEPTEMBRE 2025

Acoulon Louise	532,08 \$
Bell Canada	679,52 \$
DAS	21 320,38 \$
Hydro-Québec	7 379,67 \$
Fournitures Nortech Supply	149,08 \$
Total payés	30 060,73 \$

COMPTES À PAYER AU 24 SEPTEMBRE 2025

9110-9991 Québec Inc (Gestion BCK Inc)	1 540,55 \$
Acoulon Louise	402,68 \$
AGAT Laboratoires LTD	8 693,83 \$
Avantis Coopérative	1 398,41 \$
Banque Nationale du Canada	1 108,28 \$
BENEVA	4 403,89 \$
Brandt Tractor	176,80 \$
Buanderie K	96,59 \$
BUROPRO Citation	133,49 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	2 196,46 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	630,52 \$
Dépanneur Jacques Lamonde	359,22 \$
Écocentre Québec	573,73 \$
Équipement Protection du Témis Inc	472,96 \$
Esri Canada Limited	2 000,57 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	3 026,72 \$
Extermination Témis	110,46 \$
Financière Banque Nationale	1 163,86 \$
Francotyp-Postalia Canada Inc	972,93 \$
Garage André L'Italien	852,96 \$
GFL Environnemental 2023 Inc	65 565,09 \$
GLS Logistics Canada Ltd	644,53 \$
GR Farm Équipement	26,13 \$
Gravier Bérubé	500,13 \$
Groupe APTAS Inc	4 394,34 \$
Harnois Énergies	3 307,30 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	116,11 \$
Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup	1 379,70 \$
Mastercard	2 340,81 \$
Municipalité de Dégelis	1 928,91 \$

Pages Jaunes	55,78 \$
Pétroles JMB	1 356,57 \$
Pièces Témis Inc	374,39 \$
Place du Travailleur Enr.	110,38 \$
Porte Multy	1 540,50 \$
Potvin Jacinthe	110,96 \$
Radiateur Martin Inc	68,99 \$
Sémer Inc	5 094,54 \$
Services sanitaires A. Deschesnes	212 421,52 \$
Simetech Environnement Inc	105 989,94 \$
Toromont Cat (Québec)	844,21 \$
Transport Forestier Hugo Beaulieu	5 541,80 \$
Tribu Communication Web	601,70 \$
Véolia ES Canada	3 840,77 \$
Xylem Canada	23 591,44 \$
Total à payer	472 061,45 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1843

4) ADMINISTRATION

- a) **Renouvellement de contrat de travail – Agente de sensibilisation et d'accompagnement**
Mme Louise Acoulon est employée par la RIDT, pour une durée contractuelle d'un an, depuis le 21 octobre 2024 à titre d'agente de sensibilisation et d'accompagnement.
L'objectif de la RIDT est de faire de la sensibilisation sur le terrain auprès d'un maximum d'utilisateurs pour mieux faire connaître les services existants et les utiliser encore plus. Louise effectue des rencontres d'entreprises ou d'organismes pour faire un constat sur leur manière de gérer leurs matières résiduelles et leur donner des informations pertinentes. Elle se rend aussi dans différents événements sur le territoire avec le kiosque de la RIDT pour donner des informations aux citoyens.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Claude Gallant, de renouveler le contrat de Mme Louise Acoulon pour une année supplémentaire selon les mêmes conditions que le contrat initial, avec l'indexation salariale prévue dans la politique des conditions de travail de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1844

b) **Contrat de travail – Directeur général**

Le directeur général, le président et le vice-président de la RIDT se sont rencontrés pour faire le point sur les conditions d'emploi de M. Maxime Groleau dont la dernière mise à jour date du 1^{er} janvier 2018.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par Mme Linda Lévesque, que le nouveau contrat de travail du directeur général de la RIDT soit accepté tel que proposé et que le Président et le Vice-président de la RIDT soient autorisés à le signer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1845

c) **Mandat - Audit des états financiers vérifiés 2025, 2026 et 2027**

La RIDT s'est jointe à la ville de Dégelis pour demander à des entreprises comptables des soumissions pour la réalisation du mandat d'audit des états financiers pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Trois entreprises ont répondu à la demande et fourni des prix distincts pour la RIDT.

<u>Honoraires prévus (avant taxes)</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>Total 3 ans</u>
Mallette	16 157 \$	16 050 \$	16 906 \$	49 113 \$
MNP	14 700 \$	15 435 \$	16 223 \$	46 358 \$
RCGT	19 635 \$	20 580 \$	21 630 \$	61 485 \$

Il est proposé par M. Stéphane Larochelle, appuyé par M. Normand Lizotte, d'accepter la proposition de MNP pour effectuer les audits financiers de la RIDT pour les années 2025, 2026 et 2027 pour un montant global de 46 358 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1846

d) **Mandat - Gestion de la communauté Facebook et des communications citoyennes**

La gestion de la communauté Facebook de la RIDT est effectuée par l'entreprise Tribu Communication Web depuis quelques années. Depuis le début d'année, les communications de la RIDT passent principalement par la page Facebook puis sont reprises par les municipalités et le site web de la RIDT.

Il est proposé par M. Katie Bossé, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT renouvelle le mandat avec Tribu Communication Web pour la prochaine année pour un coût est de 6 572,30 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1847

e) Renouvellement de contrat - Vidanges des installations septiques

Le contrat entre la RIDT et Simetech Environnement est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. Une option de renouvellement est disponible pour l'année 2026, tout comme elle le sera pour une dernière année en 2027.

Il est proposé par M. Normand Lizotte, appuyé par M. Bruno Malenfant, que la RIDT utilise l'option de renouvellement du contrat avec Simetech Environnement pour l'année 2026, comme prévu au devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1848

f) États des résultats comparatifs au 31 juillet 2025

Les états financiers au 31 juillet 2025 sont déposés aux membres pour information et repris dans le document des prévisions budgétaires 2026.

g) Tarification 2026 - Lieu d'enfouissement technique, écocentres et autres services

La très grande majorité des services rendus par la RIDT sont sans frais d'accès pour les citoyens car ils sont payés à partir de leur taxe de service municipale qui sert à financer les quotes-parts de la RIDT. C'est le cas pour :

- o la collecte et le traitement des déchets, du recyclage et des matières organiques (selon le calendrier établi)
- o l'accès aux écocentres ou aux dépôts municipaux (avec l'obligation de trier au maximum les matières)
- o la vidange des installations septiques (selon la planification établie)

Cependant, pour certaines matières ou certains services, il est nécessaire de facturer des frais.

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Daniel Dumont, que les tarifs des services rendus par la RIDT en 2026 soient adoptés comme présenté et discuté au conseil d'administration. Ces informations seront accessibles directement sur le site web de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1849

h) Prévisions budgétaires 2026

M. Maxime Groleau dépose et fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2026.

PRODUITS	
Administration générale	
Total quotes-parts municipalités	260 855
Compensation ÉEQ pour la gestion des services de recyclage	48 557
Compensation Recyc-Québec pour le recyclage (10%)	-
Affectation de surplus accumulé	100 000
Revenus d'intérêts et autres subventions	9 150
	<hr/>
	418 562
Collecte et transport - Déchets	
Total quotes-parts municipalités	974 444
Affectation de surplus accumulé	-
Facturation aux utilisateurs	1 235
	<hr/>
	975 678
Collecte et transport - Encombrants	
Total quotes-parts municipalités	25 928
Affectation de surplus accumulé	-
	<hr/>
	25 928
Collecte et transport - Matières organiques	
Total quotes-parts municipalités	245 675
Retour des redevances à l'enfouissement	-
Affectation de surplus accumulé	-
	<hr/>
	245 675
Collecte et transport - Recyclage	
Total quotes-parts municipalités	-
Remboursement ÉEQ des coûts pour les services de recyclage	1 259 891
Compensation Recyc-Québec pour le recyclage (70%)	-
Facturation aux utilisateurs	-
	<hr/>
	1 259 891

Écocentres	
Total quotes-parts municipalités	842 390
Retour des redevances à l'enfouissement	179 520
Subventions à recevoir	-
Affectation de surplus accumulé	150 000
Vente de contenants et autres équipements	19 200
Réparations de bacs roulants ÉEQ	23 504
Facturation aux utilisateurs	122 450
Revente matériaux / Autres revenus	67 000
	1 404 064
Traitement des matières organiques	
Total quotes-parts municipalités	40 959
Subventions à recevoir	-
Retour des redevances à l'enfouissement	44 880
Affectation de surplus accumulé	-
	85 839
Lieu d'enfouissement technique (LET)	
Total quotes-parts municipalités	786 871
Affectation de surplus accumulé	126 259
Facturation aux utilisateurs	193 200
	1 106 330
Revenus pour amortissement des immobilisations LET	
Total quotes-parts municipalités	352 899
Revenus pour charges de désactualisation LET	
Total quotes-parts municipalités	99 094
Vidanges d'installations septiques	
Facturation Auclair	20 650
Facturation Biencourt	13 865
Facturation Dégelis	48 970
Facturation Lac-des-Aigles	11 800
Facturation Lejeune	22 125
Facturation Packington	48 675
Facturation Pohénégamook	48 970
Facturation Rivière-Bleue	51 625
Facturation St-Athanase	28 320
Facturation St-Elzéar-de-Témiscouata	24 190
Facturation St-Eusèbe	29 205
Facturation St-Honoré-de-Témiscouata	18 585
Facturation St-Jean-de-la-Lande	20 060
Facturation St-Juste-du-Lac	45 430
Facturation St-Louis-du-Ha! Ha!	24 190
Facturation St-Marc-du-Lac-Long	18 880
Facturation St-Michel-du-Squatec	20 650
Facturation St-Pierre-de-Lamy	11 505
Facturation Témiscouata-sur-le-Lac	110 035
Total facturation municipalités	617 730
Facturation indexation coût du carburant	-
Facturation utilisateurs	68 850
	686 580
TOTAL PRODUIT	6 660 540 \$

CHARGES	
Administration Générale	
Salaires et charges sociales	284 743
Compensations administrateurs	10 200
Déplacements et représentations	6 150
Formations	500

Honoraires professionnels	20 213
Entente - Ville de Dégelis	2 000
Entretien des équipements	1 050
Cotisations et abonnement	13 223
Publicité, promotion et commandites	28 748
Fournitures de bureau	6 250
Télécommunication	4 145
Poste et expédition	6 700
Location de bureaux	21 563
Assurances et immatriculation	10 367
Immobilisations à même les revenus	-
Autres dépenses	650
Frais financiers	2 060
	418 562
Collecte et transport - Déchets	
Contrat - SSAD	974 382
Indexation coût du carburant	-
Levées supplémentaires	1 296
	975 678
Collecte et transport - Encombrants	
Contrat - SSAD	25 928
Indexation coût du carburant	-
	25 928
Collecte et transport - Matières organiques	
Contrat - SSAD	245 675
Indexation coût du carburant	-
	245 675
Collecte et transport - Recyclage	
Contrat - SSAD	1 254 585
Indexation coût du carburant	-
Levées supplémentaires	5 306
	1 259 891
Écocentres	
Salaires et charges sociales	426 629
Déplacements	1 450
Formation	3 000
Télécommunication	6 879
Taxes municipales	550
Locations diverses	840
Entretien des équipements	14 800
Entretien général	17 029
Pièces et accessoires	10 100
Immobilisations à même les revenus	-
Essence et diesel	17 100
Assurances et immatriculations	8 118
Électricité	7 950
Autres dépenses	500
Remboursement de dette (R-004)	27 252
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	17 722
Remboursement de dette (R-014)	6 138
Frais d'émission	-
Remboursement du fond de roulement	18 318
Achat de contenants et autres équipements	19 200
Transport et traitement de matériaux	800 489
Indexation coût du carburant	-
	1 404 064
Traitemen t des matières organiques	
Traitemen t des matières collectées - SÉMER	49 959
Immobilisations à même les revenus	-

Lieu d'enfouissement technique (LET)

Salaires et charges sociales	187 486
Honoraires professionnels	7 400
Télécommunication	661
Analyses et suivis	31 000
Entretien des équipements	16 400
Entretien général	13 640
Pièces et accessoires	9 600
Immobilisations à même les revenus	-
Essence et diesel	37 800
Assurances et immatriculations	14 849
Électricité	46 800
Autres dépenses	600
Entente de traitement des eaux industrielles	5 200
Remboursement de dette (R-004)	1 571
Remboursement de dette (R-006)	88 660
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	45 570
Remboursement de dette (R-012)	242 864
Remboursement de dette (R-014)	29 202
Frais d'émission	3 645
Redevances à l'enfouissement	323 381
Amortissement des immobilisations LET	352 899
Charges de désactualisation LET	99 094
	1 558 323

Vidanges d'installations septiques

Contrat - Simetech Environnement	584 671
Vidanges supplémentaires	66 166
Indexation coût du carburant	35 742
	686 580

TOTAL CHARGE**6 660 540 \$****BÉNÉFICE NET****0 \$**

De plus, comme prévu dans les règlements municipaux sur la gestion des matières résiduelles, l'achat d'un autocollant spécifique pour tous les bacs roulants à déchets supplémentaires sera en vigueur à partir de 2026. Les utilisateurs devront se procurer cet autocollant auprès de leur municipalité qui devra le vendre à un coût minimum de 150 \$.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Stéphane Larochelle, que les prévisions budgétaires 2026 de la RIDT soient adoptées telles que déposées, incluant l'affectation de 376 259 \$ en provenance du surplus libre de la RIDT.

Une copie sera transmise à toutes les municipalités membres afin que celles-ci les approuvent.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1850

5) ÉCOCENTRES**a) Étude de productivité d'un broyeur pour la tubulure main avec broches**

La RIDT gère l'ensemble des matières résiduelles au Témiscouata et notamment la mise en valeur des tubulures d'érablière depuis 2010.

Au Témiscouata, des quantités très importantes de tubulures de type main sont équipées avec de la broche métallique ou « lynchées » et la RIDT n'accepte plus du tout ce type de tubulures non triées dans ses écocentres ou à son lieu d'enfouissement. Malheureusement, il semble difficile de retirer la broche ou le métal sur l'ensemble du gisement en forêt et des volumes importants non triés sont déjà entreposés à la RIDT et dans les érablières.

Une entreprise de Dégelis, 9221-4048 Québec inc., a fait une démonstration de broyage de tubulure avec broche à la RIDT à l'aide d'un broyeur lent, sur un petit volume de matériel. Il serait intéressant de tester cet équipement pour voir si est en mesure de traiter des volumes importants de tubulures main avec broches et d'autres types de matériaux pour en voir la productivité pour la RIDT.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. André St-Pierre, d'accepter la proposition de 9221-4048 Québec inc pour la réalisation d'essais de broyage de tubulures main avec de la broche. Le coût total estimé du projet, incluant le chargement et le transport des matériaux ainsi que les tests de broyage et de recyclabilité est de 34 050 \$.

Étant donné la portée régionale du mandat et qu'un des objectifs est de trouver une solution à long terme à la problématique de certaines tubulures pour les acériculteurs, M. Maxime Groleau est autorisé déposé une demande à la MRC de Témiscouata en lien avec le Fond Signature Innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2025-1851

b) Gestion des contenants consignés dans les écocentres

Il a été constaté qu'une bonne quantité de contenants consignés étaient apportés dans les écocentres car certains utilisateurs ne veulent pas aller les rapporter chez les détaillants du programme Consignation.

La RIDT a mis en place dans les écocentres des bacs dédiés et une affiche informative, pour signifier aux utilisateurs qu'ils peuvent y déposer leurs contenants consignés.

Tous les contenants déposés sont remis à des organismes locaux qui sont responsables de venir les récupérer directement à l'écocentre pour en faire la gestion par la suite.

6) VARIA

a) Demande de modification de certificat d'autorisation ministériel pour l'ajout d'un piézomètre au LET

M. Maxime Groleau a eu une rencontre avec les analystes du ministère de l'Environnement afin de discuter du dossier de l'ajout d'un piézomètre en aval du lieu d'enfouissement technique, tel que requis. Grâce à la carte piézométrique qui a été préparée par le laboratoire LER, il a été convenu du meilleur emplacement pour son installation.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT fasse le nécessaire pour déposer une demande de modification de l'autorisation ministérielle afin de pouvoir implanter ce piézomètre et l'intégrer dans le programme suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique à Dégelis.

M. Maxime Groleau est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires pour ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1852

7) PROCHAINE RENCONTRE

- Pas de rencontre en octobre 2025
- Mercredi 17 décembre 2025
- Mercredi 26 novembre 2025

8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Linda Lévesque de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-1853

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier